MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

COMITE NATIONAL DE COORDINATION

DIRECTION DE L'ECONOMIE/SECRETARIAT TECHNIQUE

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté-Patrie

N°04-11/CNC/DE/ST

RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO AU QUATRIEME TRIMESTRE 2011

CNC DU TOGO

CEDEAO

AVRIL 2012

TABLE DES MATIERES

RESUME ---------- 3

INTRODUCTION ---------- 5

I. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE ---------- 6
I.1. SECTEUR REEL ---------- 6
I.1.1. L'OFFRE ET LA DEMANDE DE BIENS ET SERVICES ---------- 6
I.1.2. LES TENDANCES GLOBALES DE L'OFFRE ---------- 6
I.1.3. PRIX ET INFLATION ---------- 7
I.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE ---------- 8
I.2.1. FINANCES PUBLIQUES ---------- 8
I.2.1.1. RECETTES ET DONS ---------- 8
I.2.1.2. DEPENSES ET PRETS NETS ---------- 8
I.2.1.3. SOLDES ET FINANCEMENT ---------- 9
I.2.2. DETTE PUBLIQUE ---------- 9
I.2.2.1. DETTE EXTERIEURE ---------- 9
I.2.2.2. DETTE INTERIEURE ---------- 10
I.3. SECTEUR MONETAIRE ---------- 10
I.3.1. AVOIRS EXTERIEURS NETS ---------- 10
I.3.2. CREDIT INTERIEUR ---------- 10
I.3.2.1. POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT ---------- 10
I.3.2.2. CREDITS A L'ECONOMIE ---------- 11
I.3.3. MASSE MONETAIRE ---------- 11
I.4. SECTEUR EXTERIEUR ---------- 11
I.4.1. COMMERCE EXTERIEUR ---------- 11
I.4.1.3. BALANCE COMMERCIALE ---------- 13
I.4.2. BALANCE DES PAIEMENTS ---------- 13
I.4.2.1. REALISATIONS DE LA BALANCE DES PAIEMENTS 2010 ---------- 13
I.4.2.1.1. BALANCE COURANTE ---------- 13
I.4.2.1.2. COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES ---------- 14

II. PERFORMANCE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE ---------- 15
II.1. CRITERES DE PREMIER RANG ---------- 15
II.2. CRITERES DE SECOND RANG ---------- 15

III. HARMONISATION DES POLITIQUES ET ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS ---------- 16
III.1. PROTOCOLES ET CONVENTIONS DE LA CEDEAO NON ENCORE RATIFIES PAR LE TOGO ---------- 16
III.2. LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS, DROIT DE RESIDENCE ET D'EXERCICE DES PROFESSIONS LIBERALES ---------- 16
III.3. SCHEMA DE LIBERALISATION DES ECHANGES DE LA CEDEAO ---------- 17

IV. PERSPECTIVES 2012 ---------- 17

CONCLUSION ---------- 18

ANNEXES ---------- 19

RESUME

Au quatrième trimestre 2011, la conjoncture économique mondiale a été marquée par la crise de la dette dans les pays de la Zone Euro qui a conduit les Etats à adopter des plans d'austérité budgétaire. Il est relevé dans la plupart des pays, une pression sur les marchés interbancaires et in fine, des difficultés dans le financement bancaire des entreprises. Dans ce contexte de ralentissement de l'économie mondiale, de durcissement de l'accès à la liquidité des banques et de repli attendu de l'inflation, la Banque Centrale Européenne a renforcé son soutien aux économies de la Zone, en abaissant à deux reprises, au cours du trimestre sous revue, son principal taux directeur.

Au Togo, le quatrième trimestre 2011 a été marqué par une augmentation des recettes de l'Etat, un accroissement des dépenses courantes et une baisse des dépenses d'investissement. Au niveau des comptes monétaires, il est noté une progression des crédits à l'économie et de la masse monétaire. Les nouvelles estimations du PIB fixent le taux de croissance réel à 4,9% en 2011 contre 4,0% en 2010. Cette évolution s'explique notamment par une meilleure performance des cultures de rente dont le coton, le café, et par la bonne tenue de certaines branches du secteur secondaire et du secteur tertiaire marchand. La moyenne de l'IHPC de l'année 2011 se chiffre à 109,0 contre 105,2 en 2010, soit une hausse de 3,6%.

Les opérations financières de l'Etat au titre de l'année 2011 comparée à celle de 2010, fait ressortir une progression de 11,7% des recettes totales et dons, une hausse de 18,7% des dépenses totales et prêts nets. Le solde global hors dons, base ordonnancements de -104,3 milliards de FCFA contre -57,6 milliards de FCFA en 2010.

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 733,2 milliards de FCFA à fin décembre 2010 à 778,0 milliards de FCFA à fin décembre 2011 enregistrant une hausse de 6,1%.

En 2010, la balance des paiements du Togo a enregistré un solde global excédentaire de 36,6 milliards de FCFA résultant d'un déficit courant de 99,0 milliards de FCFA et d'un excédent des flux nets de capitaux de 130,1 milliards de FCFA. La situation monétaire intégrée à fin décembre 2011 par rapport à fin décembre 2010 est caractérisée par une progression des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur et de la masse monétaire respectivement de 12,3%, 21,6% et 15,9%.

En 2012, la reprise économique devrait se poursuivre et le taux de croissance de l'économie en 2012se situerait à 5,6%. La prévision de l'année 2012 repose sur l'hypothèse d'une progression de la production vivrière. Une augmentation de la production du coton est envisagée compte tenu des importantes réformes opérées dans la filière coton avec le démarrage des activités de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et du retour escompté de la confiance des producteurs qui sont désormais représentés au Conseil d'Administration de la NSCT. La prévision du Comité de Coordination des Filières Café-Cacao (CCFCC) est retenue pour la production du café-cacao, tout comme celle des compagnies WACEM, CIMTOGO et

FORTIA pour la production respectivement de clinker et de ciment. La production de phosphate augmenterait, suite à un début de concrétisation des efforts de rénovation des équipements de production entrepris par la SNPT. Au niveau des industries manufacturières, les prévisions des grandes entreprises sont orientées à la hausse, notamment dans l'industrie alimentaire.

INTRODUCTION

Au quatrième trimestre 2011, la conjoncture économique mondiale a été marquée par la crise de la dette dans les pays de la Zone Euro qui a conduit les Etats à adopter des plans d'austérité budgétaire. Il est relevé dans la plupart des pays, une pression sur les marchés interbancaires et in fine, des difficultés dans le financement bancaire des entreprises. Dans ce contexte de ralentissement de l'économie mondiale, de durcissement de l'accès à la liquidité des banques et de repli attendu de l'inflation, la Banque Centrale Européenne a renforcé son soutien aux économies de la Zone, en abaissant à deux reprises, au cours du trimestre sous revue, son principal taux directeur.

Dans les pays émergents, l'activité économique demeure soutenue. Le principal risque porte sur le ralentissement de la demande en provenance des pays développés, qui devrait avoir un impact sur les exportations, et, partant, sur les investissements. Par ailleurs, le ralentissement de l'économie mondiale commence à avoir un impact sur l'économie de la Chine. Le trimestre sous revue a été le moins bon avec une augmentation du PIB en rythme annuel de 8,9%, une première depuis le deuxième trimestre 2008, du fait de la baisse des exportations, en liaison avec la récession qui menace l'Europe.

Aux Etats-Unis, la période sous revue, a été caractérisée par une accélération de la croissance économique tandis que l'Europe connait une croissance molle et le risque de récession dans certains Etats. Dans la Zone euro, il est relevé une propagation de la crise de la dette souveraine à d'autres pays, jusque-là épargnés. En dépit des mesures d'austérité prises, le chômage a atteint des niveaux records. En effet, selon les statistiques publiées par Eurostat, le taux de chômage est estimé à 10,4% en décembre 2011, le niveau le plus élevé depuis la création de la monnaie unique.

L'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA indique une légère décélération. Le taux d'inflation en glissement annuel est passé de 3,8% à fin septembre 2011 à 2,5% à fin décembre 2011.

Au Togo, le quatrième trimestre 2011 a été marqué par une augmentation des recettes de l'Etat, un accroissement des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Au niveau des comptes monétaires, il est noté une progression des crédits à l'économie et de la masse monétaire.

Le présent rapport fait une analyse de la situation économique et financière à travers l'évolution des comptes macroéconomiques au titre du quatrième trimestre 2011.

I. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE

I.1. Secteur réel

I.1.1. L'offre et la demande de biens et services

Les nouvelles estimations du PIB[1] fixent le taux de croissance réel à 4,9% en 2011 contre 4,0% en 2010. Cette évolution s'explique notamment par une meilleure performance des cultures de rente dont le coton et le café, et par la bonne tenue de certaines branches du secteur secondaire et du secteur tertiaire marchand.

En 2011, la demande intérieure représentait 116,0% du PIB contre 116,8% en 2010. La consommation privée a représenté 84,8% du PIB en 2011 contre 85,8% en 2010. La part de la consommation publique qui était de 12,1% en 2010 est passée à 11,8% en 2011. Le taux d'investissement est passé de 18,9% en 2010 à 19,4% en 2011. La propension moyenne à exporter les biens et services est de 40,9%, identique à celle de 2010. On note un léger recul de la propension moyenne à importer, passant de 57,6% en 2010 à 56,9% en 2011.

I.1.2. Les tendances globales de l'offre

La valeur ajoutée (VA) du secteur primaire augmente de 5,1% contre 2,3% en 2010.Globalement, la production des cultures vivrières progresse de 4,4% par rapport à 2010 et s'établit à 4.392,0 milliers de tonnes. Toutes les cultures ont enregistré des augmentations en 2011, sauf "le mil et le sorgho" qui est en légère régression. La production du manioc a enregistré le plus fort taux de croissance avec 9,9% par rapport à l'année 2010.

Au niveau des cultures de rente, la production est de 157,5milliers de tonnes, en progression de 28,5% par rapport à 2010. La culture du coton enregistre une forte hausse de 70,6% en raison de la redynamisation du secteur. La production du cacao a régressé de 10,7% tandis que celle du café a connu une hausse de 8,2%. La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB est de 1,9% contre 0,9% en 2010.

La VA du secteur secondaire enregistre une hausse de 4,5%. Au niveau des industries extractives, il est noté une hausse de 17,0% contre 2,1% en 2010. La VA du clinker est en hausse de 10,7% contre 2,3% en 2010 et celle du phosphate a progressé de 21,7% contre un recul de 2,9% en 2010. Les efforts de rénovation du matériel de production à la mine entrepris par la Société Nationale des Phosphates du Togo (SNPT) commencent à se concrétiser et expliquent cette progression de la production.

Les industries manufacturières sont en hausse de 7,4%. La VA du chapitre **"Electricité, Eau et Gaz"** recule de 32,0% contre une progression de 10,1% en

[1] Comité PIB, avril 2012.

2010. La VA des **"BTP"** a connu un taux d'accroissement de 21,1% contre 6,8% en 2010.

La VA du secteur tertiaire marchand est en hausse de 3,7%. Le recul de la branche **"Autres services marchands"** de 2,1% est compensé par la croissance des branches **"Commerce"**, **"Transports, Entrepôts et Communications"** et **" Banques, Assurances "** avec des taux respectifs de 3,0%, 1,1% et 1,8%.

Le PIB nominal est de 1.743,4 milliards de FCFA, en augmentation de 10,9% par rapport à 2010. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 5,8% par rapport à 2010. Le PIB nominal par habitant passe de 253.803,7 FCFA en 2010 à 273.815,1 FCFA en 2011.

I.1.3. Prix et inflation

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 100 en 2008 s'établit en décembre 2011 à 109,9, en hausse de 1,5% par rapport au mois correspondant de l'année 2010.

Les douze fonctions de l'indice ont évolué comme suit :

- ***Produits alimentaires et boissons non alcoolisées***[2] : -0 4%
- **Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants** : -4,2%
- **Articles d'habillement et chaussures** : 2,1%
- **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** : 4,7%
- **Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer** : 4,3%
- **Santé** : -0,6%
- **Transports** : 1,0%
- **Communications** : 1,4%
- **Loisirs et culture** : -0,3%
- **Enseignement** : 0,3%
- **Restaurants et hôtels** : 0,9%
- **Biens et services divers** : 8,7%.

Le sous indice du groupe ***«Produits alimentaires»***, avec une pondération de 27,79%, a baissé de 0,4% de même que celui du groupe ***«Boissons non alcoolisées»*** (avec une pondération de 0,88%) qui a reculé de 1,5%. Au niveau du groupe ***«Produits alimentaires»***, les sous-groupes ***«Pain et céréales»***, ***«Viande»***

[2] Les prix moyens du maïs séché en grains crus vendu au grand bol, du sorgho et du mil en grains crus vendus au petit bol aux neuf premiers mois de 2011 sont respectivement de 194 F/kg, 228 F/kg et 272F/kg, en variation de +9,7%, -1,3% et -8,0% par rapport aux neuf premiers mois de 2010. Les prix moyens du riz local longs grains, du riz importé longs grains et du riz importé brisé vendus au petit bol sont respectivement de 492 F/kg, 496F/kg et 474 F/kg, en variation respectivement de +2,8%, +2,3% et -1,0%. Les prix moyens du doèvi fumé et du doèvi séché ont augmenté respectivement de 7,4% et 15,6% par rapport aux neuf premiers mois de 2010. Les prix moyens de l'huile de palme traditionnelle (Zomi) et de l'huile végétale (Nioto) ont progressé respectivement de 4,0% et 19,0% par rapport aux neuf premiers mois de 2010.

et ***«Poissons et fruits de mer»*** ont augmenté respectivement de 0,7%, 5,0% et 2,2%. Les autres sous-groupes ***«Huiles et graisses», «Légumes»***, ***«Tubercules et plantains»*** et ***«Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a»*** ont régressé respectivement de 3,8%, 3,6%, 0,4% et 7,7%.

I.2. Finances publiques et dette publique

I.2.1. Finances publiques

Les opérations financières de l'Etat au titre de l'année 2011 présentent les évolutions suivantes par rapport à 2010 :

- Une progression de 11,7% des recettes totales et dons ;
- Une hausse de 18,7% des dépenses totales et prêts nets ;
- Un solde global hors dons, base ordonnancements de -104,3 milliards de FCFA contre -57,6 milliards de FCFA en 2010.

I.2.1.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales sont en hausse de 18,1% par rapport à 2010 et s'établissent à 291,4 milliards de FCFA, évolution impulsée par les **"taxes sur les biens et services",** les **"impôts sur les revenus et bénéfices"** et les **"impôts sur le commerce extérieur",** qui augmentent respectivement de 20,0%, 16,0% et 15,9%.

Les **"taxes sur les biens et services"** progressent de 20,0% et s'établissent à 158,3 milliards de FCFA sous l'impulsion de la **"TVA"** en hausse de 22,7% et qui se chiffre à 134,0 milliards de FCFA.

Les recettes non fiscales enregistrent une baisse de 49,9% et se chiffrent à 25,1 milliards de FCFA en 2011 contre 50,2 milliards de FCFA un an plus tôt.

Les dons sont de 84,6 milliards de FCFA contre 62,3 milliards de FCFA en 2010 et sont constitués essentiellement de dons en capital qui progressent de 73,2%.

I.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes s'établissent à 276,2 milliards de FCFA enregistrant une hausse de 19,6% par rapport à 2010. Cette évolution est impulsée par les **"transferts et subventions"** et les **"Salaires et traitements"** en progression respectivement de 38,6% et 26,7%.

Les dépenses en capital sont en hausse de 16,7% et s'établissent à 144,2 milliards de FCFA. Cette hausse est portée par les dépenses en capital sur financement interne en progression de 47,5% par rapport à 2010.

I.2.1.3. Soldes et financement

Le **"solde global hors dons base ordonnancements"** et le **"solde global"** (dons inclus) sont respectivement de -104,3 milliards de FCFA et -19,7 milliards de FCFA contre respectivement -57,6 milliards de FCFA et 4,7 milliards de FCFA au titre de l'année 2010.

Avec la variation des arriérés de paiements de -2,5 milliards de FCFA, le solde global base caisse (dons inclus) est de -22,2 milliards de FCFA contre -41,0 milliards de FCFA au titre de l'année 2010.

I.2.2. Dette publique

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 733,2 milliards de FCFA à fin décembre 2010 à 778,0 milliards de FCFA à fin décembre 2011 enregistrant une hausse de 6,1%.

I.2.2.1. Dette extérieure

Au terme de l'année 2011, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 248,1 milliards de FCFA contre 260,3 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une diminution de 4,7%. Cette baisse résulte des paiements et des allègements.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 176,5 milliards de FCFA à fin décembre 2011 contre 177,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2010, soit une régression de 0,3%.

Les arriérés de paiements du principal et des intérêts s'élèvent à 0,3 milliard de FCFA et 0,6 milliard de FCFA contre respectivement 0,9 milliard de FCFA et 0,6 milliard de FCFA à fin décembre 2010.

Pour les opérations en cours, le montant des remboursements est de 4,9 milliards de FCFA dont 3,8 milliards de FCFA au titre du principal et 1,1 milliard de FCFA au titre des intérêts contre respectivement 16,7 milliards de FCFA, 13,1 milliards de FCFA et 3,6 milliards de FCFA à fin décembre 2010. Le montant des engagements et des tirages s'élèvent respectivement à 61,4 milliards de FCFA et 15,1 milliards de FCFA contre respectivement 28,9 milliards de FCFA et 22,0 milliards de FCFA à fin décembre 2010.

L'encours de la dette bilatérale a régressé de 21,8% par rapport à fin décembre 2010 et se chiffre à 40,6 milliards de FCFA, soit une diminution de 11,3 milliards de FCFA.

A fin décembre 2011, le montant des arriérés du principal et celui des intérêts se chiffrent respectivement à 3,3 milliards de FCFA et 0,0 milliard de FCFA contre un montant identique de 0,1 milliard de FCFA à fin décembre 2010.

Au cours de la période sous revue, il n'y a eu ni nouvel engagement, ni rééchelonnement, ni annulation. Les tirages s'élèvent à 0,8 milliard de FCFA. Les engagements, les tirages, les rééchelonnements et les annulations se sont chiffrés respectivement à 6,9 milliards de FCFA, 0,6 milliard de FCFA, 5,4 milliards de FCFA

et 11,4 milliards de FCFA à fin décembre 2010. Le montant total acquitté est de 0,8 milliard de FCFA dont 0,6 milliard de FCFA au titre du principal et 0,2 milliard de FCFA au titre des intérêts. A fin décembre 2010, un montant de 0,3 milliard de FCFA a été acquitté au titre des intérêts.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris s'élève à 11,5 milliards de FCFA contre 16,3 milliards de FCFA à fin décembre 2010, soit une baisse de 29,8%.

Le Togo n'a enregistré ni d'arriérés du principal ni d'arriérés des intérêts tout comme au 31 décembre 2010.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres a diminué de 1,5 milliard de FCFA par rapport à fin décembre 2010 et se chiffre à 29,9 milliards de FCFA.

I.2.2.2. Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure, à fin décembre 2011, s'élève à 529,9 milliards de FCFA contre 472,9 milliards de FCFA à fin décembre 2010, soit une hausse de 57,0%.

I.3. Secteur monétaire

La situation monétaire intégrée à fin décembre 2011 par rapport à fin décembre 2010 est caractérisée par une progression des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur et de la masse monétaire respectivement de 12,2%, 21,6% et 15,9%.

I.3.1. Avoirs extérieurs nets

A fin décembre 2011, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires du Togo sont évalués à 291,1 milliards de FCFA dont 200,2 milliards de FCFA pour la Banque Centrale et 90,9 milliards de FCFA pour les banques commerciales.

Comparativement au niveau de décembre 2010, les AEN ont progressé de 12,3% en relation avec la hausse respective de 6,8 et 24,9 milliards de FCFA des AEN de la Banque Centrale et des banques commerciales.

I.3.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur a augmenté de 21,6% et s'établit à 605,0 milliards de FCFA à fin décembre 2011, en liaison avec la hausse de 147,3 milliards de FCFA des crédits à l'économie et l'amélioration de 39,8 milliards de FCFA de la Position Nette du Gouvernement.

I.3.2.1. Position nette du gouvernement

En passant de 138,8 milliards de FCFA en décembre 2010 à 98,9 milliards de FCFA un an plus tard, la PNG s'est améliorée de 28,7%.

I.3.2.2. Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie ont augmenté de 41,0% pour se fixer à 506,0 milliards de FCFA à fin décembre 2011. Cette hausse résulte d'une augmentation de 46,8% des crédits à court terme et de 33,7% des crédits à long et moyen terme qui ont atteint respectivement 296, 8 milliards de FCFA et 209,3 milliards de FCFA.

I.3.3. Masse monétaire

La masse monétaire est passée de 717,0 milliards de FCFA à fin décembre 2010 à 831,3 milliards de FCFA à fin décembre 2011, soit une progression de 15,9%.

Cette hausse se retrouve au niveau des dépôts en CCP et des dépôts en banques qui augmentent respectivement de 14,2% et 19,5% pour s'établir respectivement à 8,9 milliards de FCFA et 628,6 milliards de FCFA à fin décembre 2011. La circulation fiduciaire, est en hausse de 10,5 milliard de FCFA.

L'accroissement des dépôts en banques provient des dépôts des particuliers et entreprises privées et des dépôts des organismes publics qui ont progressé respectivement de 18,2% et 32,5% par rapport à fin décembre 2010.

I.4. Secteur extérieur

I.4.1. Commerce extérieur

Les échanges commerciaux au cours de l'année 2011 comparés à l'année 2010 sont caractérisés par une progression des exportations et des importations en valeur et une réduction du déficit commercial.

I.4.1.1. Exportations

Au titre de l'année 2011, les exportations s'élèvent à 408,9 milliards de FCFA pour une quantité de 1.916.279,7 tonnes contre 330,7 milliards de FCFA pour une quantité de 2.547.973,4 tonnes en 2010, soit un accroissement de 23,7% en valeur et un recul de 24,8% en quantité.

En 2011, le chapitre « coton » est le premier produit d'exportation du Togo avec une valeur de 128,4milliards de FCFA pour une quantité de 144.000,9 tonnes, soit une part relative de 31,4% de la valeur totale des exportations contre respectivement 71,0 milliards de FCFA,105.075,0 tonnes et 21,5% en 2010.

Le chapitre « sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments » est le deuxième produit d'exportation du Togo avec 77,9 milliards de FCFA pour 1.332.342,8 tonnes contre respectivement 81,5 milliards de FCFA et 2.063.295,8 tonnes en 2010.

Le chapitre « matières plastiques et ouvrages en ces matières » est le troisième produit d'exportation avec 30,5 milliards de FCFA pour une quantité de 35.031,0 tonnes contre respectivement 22,8 milliards de FCFA et 28.929,7 tonnes en 2010.

Au titre de l'année 2011, la Chine est le premier client du Togo avec 51,2 milliards de FCFA pour une quantité de 84.353,9 tonnes contre 28,0 milliards de FCFA pour une quantité de 49.440,6 tonnes en 2010. Elle est suivie du Burkina Faso avec 47,1 milliards de FCFA pour une quantité de 442.454,5 tonnes contre respectivement 38,1 milliards de FCFA et 427.457,5 tonnes un an plus tôt. Le Bénin est le troisième client du Togo avec 45,7 milliards de FCFA pour une quantité de 223.394,3 tonnes contre respectivement 44,3 milliards de FCFA et 169.493,9 tonnes.

Les exportations togolaises vers les Etats membres de l'UEMOA s'établissent à 159,3 milliards de FCFA en 2011 contre130,6 milliards de FCFA en 2010 pour des quantités respectives de1.050.324,6 tonnes et 876.642,1 tonnes.

Le Burkina Faso, le Bénin et le Niger sont respectivement premier, deuxième et troisième clients UEMOA du Togo. Les exportations vers ces trois pays sont respectivement de 47,1 milliards de FCFA, 45,7 milliards de FCFA et 35,6 milliards de FCFA.

Le Togo a exporté pour une valeur totale de 208,7 milliards de FCFA vers les Etats de la CEDEAO et une quantité de 1.431.615,6 tonnes contre respectivement 182,0 milliards de FCFA et 1.412.218,5 tonnes un an auparavant.

I.4.1.2. Importations

Les importations c.a.f. du Togo au cours de l'année 2011 ont progressé de 15,8% en valeur par rapport à l'année 2010 et se chiffrent à 570,7 milliards de FCFA contre 492,8 milliards de FCFA un an plus tôt. Le poids des importations togolaises s'élèvent à 2.707.994,8 tonnes en 2011 contre 2.248.225,5 tonnes en 2010.

Le chapitre « combustibles minéraux ; huiles, cires minérales ; matières bitumineuses » est le premier produit d'importation avec88,2 milliards de FCFA, en hausse de28,1% par rapport à l'année 2010.

Le chapitre « sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments » vient en deuxième position des importations togolaises avec une valeur de 52,0 milliards de FCFA pour une quantité de 1.513.634,4 tonnes contre respectivement 41,5 milliards de FCFA et 1.148.718,3 tonnes.

Le chapitre « voitures, automobiles et autres véhicules terrestres ; parties, accessoires » est le troisième produit d'importation avec une valeur de 49,6 milliards de FCFA, soit 8,7% de la valeur totale des importations contre respectivement 38,3 milliards de FCFA et 7,8% un an plus tôt.

Du côté des fournisseurs, la Chine est le premier fournisseur du Togo avec 103,1 milliards de FCFA, soit une progression de 28,6% par rapport à l'année 2010 pour une part relative de 18,1% de la valeur des importations contre 16,3% en 2010. Elle est suivie de la France avec 76,9 milliards de FCFA pour une quantité de 100.249,6 tonnes, soit 13,5% de la valeur totale des importations contre respectivement 86,5 milliards de FCFA, 71.249,7 tonnes et 17,5% en 2010.

La Belgique est le troisième fournisseur du Togo avec 30,8 milliards de FCFA et 46.043,3 tonnes contre respectivement 36,3 milliards de FCFA et 42.001,2 tonnes un an plus tôt.

Les importations du Togo en provenance des Etats de l'UEMOA au cours de l'année 2011 sont de 27,5 milliards de FCFA, en recul de 15,6% par rapport à l'année 2010. Cette régression s'explique par la baisse en valeur des importations togolaises en provenance de tous les Etats de l'Union à l'exception du Bénin.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont respectivement premier et deuxième fournisseurs du Togo avec respectivement 14,0 milliards de FCFA et 5,0 milliards de FCFA contre respectivement 15,9 milliards de FCFA et 5,5 milliards de FCFA en 2010.

Au niveau de la CEDEAO, les importations ont reculé de 1,2% en se fixant à 54,6 milliards de FCFA au cours de l'année 2011. Le Ghana est le premier fournisseur du Togo dans la Communauté pour une valeur de 18,6 milliards de FCFA contre 17,2 milliards de FCFA en 2010.

I.4.1.3. Balance commerciale

Le déficit commercial du Togo avec l'ensemble des pays partenaires au titre de l'année 2011 s'établit à 161,8 milliards de FCFA contre 162,1 milliards de FCFA en 2010.

La balance excédentaire de 98,0 milliards de FCFA en 2010 avec les pays de l'UEMOA passe à 131,8 milliards de FCFA en 2011.

L'excédent commercial avec les pays de la CEDEAO en 2011 s'établit à 154,1 milliards de FCFA contre 126,7 milliards de FCFA en 2010.

I.4.2. Balance des paiements

I.4.2.1. Réalisations de la balance des paiements 2010

En 2010, les transactions extérieures du Togo se sont soldées par un excédent de 36,5 milliards de FCFA contre 5,0 milliards de FCFA en 2009. Cette évolution résulte d'une aggravation de 15,5 milliards de FCFA du déficit courant et d'une hausse de 44,2 milliards de FCFA de l'excédent des flux nets de capitaux.

I.4.2.1.1. Balance courante

Le déficit courant s'est établit à 98,9 milliards de FCFA, en aggravation de 15,5 milliards de FCFA par rapport à l'année 2009 en raison notamment de la dégradation des balances des biens, des services et des revenus atténuée par une amélioration du solde des transferts courants.

La détérioration de 30,4 milliards de FCFA de **la balance des biens** par rapport à 2009 est consécutive à la hausse de 87,4 milliards de FCFA des importations plus forte que celle de 57,1 milliards de FCFA des exportations. L'augmentation des importations est impulsée essentiellement par la progression des achats de biens de consommation suite au renchérissement des denrées

alimentaires. Quant aux exportations, leur hausse est favorisée surtout par celle des ventes de produits agricoles de rente, de ciment, des produits chimiques, des machines et des matériels de transport.

La balance des services ressort déficitaire de 38,5 milliards de FCFA, en quasi-stabilité par rapport à l'année précédente, sous l'effet conjugué de l'amélioration de 14,7% du solde des transports et de la dégradation de 51,2% des autres services.

Le déficit de **la balance des revenus** s'est creusé de 2,6 milliards de FCFA par rapport à 2009, imputable principalement à la détérioration de 14,1% du solde des revenus du travail consécutive à la hausse des paiements effectués par les compagnies aériennes résidentes au titre des salaires du personnel naviguant non-résident notamment les pilotes.

Les transferts courants ont atteint 176,2 milliards de FCFA en 2010, en progression de 11,2% grâce aux hausses respectives de 29,9% et 12,7% des dons courants mobilisés auprès des partenaires au développement et des envois de fonds des travailleurs migrants.

I.4.2.1.2. Compte de capital et d'opérations financières

Le compte de capital et d'opérations financières affiche un solde excédentaire de 130,0 milliards de FCFA en 2010, en amélioration de 44,1 milliards de FCFA par rapport aux 85,9 milliards de FCFA enregistrés en 2009.

Le compte de capital a enregistré en 2010, un excédent de 687,5 milliards de FCFA contre 63,8 milliards de FCFA en 2009, soit une amélioration de 977,2% en liaison surtout avec les remises de dette d'un montant de 642,5 milliards de FCFA accordées au Togo par ses créanciers bilatéraux et multilatéraux suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés.

Le compte des opérations financières s'est soldé en 2010 par un déficit de 557,5 milliards de FCFA contre un excédent de 22,0 milliards de FCFA en 2009 en liaison avec la comptabilisation de la contrepartie des remises de dette d'un montant global de 642,5 milliards de FCFA obtenues par le Togo. Hors remises de dette, ces flux nets se situent à 85,0 milliards de FCFA en 2010 contre 22,0 milliards de FCFA en 2009.

Les capitaux monétaires dégagent en 2010, un excédent de 36,5 milliards de FCFA contre 5,0 milliards de FCFA en 2009, résultant des hausses respectives de 36,2 milliards de FCFA et 0,3 milliard de FCFA des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et des banques de dépôt.

II. PERFORMANCE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

II.1. Critères de premier rang

- **Déficit budgétaire hors dons base engagement / PIB (norme : ≤ 4%)**

Ce ratio est de -6,0% en 2011 contre -3,7% en 2010.

L'évolution du ratio s'explique par :

- Une moins bonne performance des recettes budgétaires par rapport à 2010, dont le rapport au PIB passe de 18,9% en 2010 à 18,6% en 2011 ;
- Le rapport des dépenses courantes sur le PIB a évolué à la hausse, passant de 14,7% en 2010 à 15,8% en 2011 ;
- Le rapport des dépenses en capital sur financement intérieur sur le PIB a progressé, passant de 2,9% en 2010 à 3,9% en 2011, traduisant les efforts du gouvernement en matière d'investissement public.

- **Taux d'inflation de fin de période (norme : ≤ 5%)**

Le taux d'inflation en 2011 est de 1,5% contre 3,8% en 2010.

- **Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale (norme : ≤ 10% des recettes fiscales de l'année n -1)**

Ce critère est respecté depuis des années. En 2011, il est de 0,4%.

- **Réserves brutes (norme : ≥ 6 mois d'importation)**

Les réserves brutes sont évaluées à 7,5 mois d'importation en 2011 contre 6,9 mois en 2010.

II.2. Critères de second rang

- **Variation d'arriérés de paiement (norme : non accumulation)**

Globalement, la variation nette des arriérés de paiements est de -1,5 milliard de FCFA en 2011 contre -45,7 milliards de FCFA en 2010.

- **Taux de pression fiscale : (norme : ≥ 20%)**

Le taux de pression fiscale passe de 15,3% en 2009 à 15,7% en 2010 et est de 16,7% en 2011. Cette évolution reflète l'effet combiné des réformes mises en œuvre au niveau des régies financières et de la croissance économique que le Togo a connue en 2011.

- **Masse salariale / recettes fiscales (norme : ≤ 35%)**

Le ratio passe de 41,2% en 2009 à 33,5% en 2010 et se situe à 35,9% en 2011. Cette évolution reflète l'impact des mesures d'atténuation de la hausse des prix en faveur des travailleurs.

- **Investissements publics financés sur ressources internes / recettes fiscales (norme ≥ 20%)**

Ce ratio est de 23,4% en 2011 contre 18,7% en 2010.

III. HARMONISATION DES POLITIQUES ET ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

III.1. Protocoles et Conventions de la CEDEAO non encore ratifiés par le Togo

En termes de ratification et du respect de la mise en œuvre des protocoles et conventions de la CEDEAO, le Togo déploie des efforts importants en vue de la ratification des textes communautaires.

Le Togo a ratifié 45 protocoles et conventions de la CEDEAO sur 52.

III.2. Libre circulation des personnes et des biens, droit de résidence et d'exercice des professions libérales

La libre circulation des personnes et des biens, le droit de résidence et d'exercice des professions libérales est un droit reconnu à tout citoyen de la Communauté au Togo.

Depuis 2009, le Togo a mis en circulation le passeport CEDEAO permettant à ses citoyens de l'obtenir à moindre coût et de pouvoir circuler librement dans l'espace CEDEAO.

Suite au rapport de l'observatoire des pratiques anormales mis en place par la Commission de l'UEMOA avec l'appui financier de l'USAID, il est demandé aux Etats membres de lever les barrières non tarifaires sur les routes qui constituent un obstacle à la promotion du commerce intra-régional. Le Togo, en application des textes communautaires sur la levée des barrières non tarifaires, ne maintient que deux postes de contrôle sur l'axe Lomé-Cinkassé du corridor Lomé-Ouagadougou.

De même, dans le cadre de la facilitation du commerce et transport sur le corridor Abidjan-Lagos, le Togo a supprimé les postes de contrôle superflus sur l'axe Aflao-Sanvee Condji.

Ces avancées ont été possibles grâce à la mise en place d'un comité de facilitation des transports piloté par la direction des transports routiers et ferroviaires.

Le dernier rapport de l'observatoire des pratiques anormales sur le corridor Lomé-Ouagadougou fait ressortir qu'au Togo, la perception des paiements illicites de la police, de la gendarmerie et des douanes sont moins élevées par rapport aux autres pays. Les pertes de temps sont également plus réduites que ce qui est enregistré dans les autres pays membres de la communauté.

III.3. Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO

Dans le cadre du suivi de l'application des dispositions du schéma de libéralisation des échanges, un arrêté a été pris le 10 septembre 2003 instituant le comité national d'agrément composé comme suit :

- Direction de l'industrie (présidence) ;
- Cellule CEDEAO (secrétariat) ;
- Direction Générale des Douanes (membre).

Le comité national d'agrément étudie les dossiers d'agrément et fait les recommandations d'agrément à l'autorité compétente sur l'entreprise remplissant les conditions. Les demandes sont traitées dans un délai de trois mois à l'issue duquel une décision est notifiée au demandeur.

Les entreprises dont les produits sont agréés reçoivent un numéro d'immatriculation de sept caractères numériques. Les trois premiers caractères représentent le code géographique du Togo.

A la date du 31 décembre 2010, le comité d'agrément a accordé 45 agréments et 153 produits ont été agréés dont 36 au titre de l'année 2010.

Aujourd'hui, sur les 45 entreprises agréées, 9 ont cessé leurs activités.

IV. PERSPECTIVES 2012

La prévision de l'année 2012 repose sur l'hypothèse d'une progression de la production vivrière. Une augmentation de la production du coton est envisagée compte tenu des importantes réformes opérées dans la filière coton avec le démarrage des activités de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et du retour escompté de la confiance des producteurs qui sont désormais représentés au Conseil d'Administration de la NSCT. La prévision du Comité de Coordination des Filières Café-Cacao (CCFCC) est retenue pour la production du café-cacao, tout comme celle des compagnies WACEM, CIMTOGO et FORTIA pour la production respectivement de clinker et de ciment. La production de phosphate augmenterait, très légèrement, suite à un début de concrétisation des efforts de rénovation des équipements de production entrepris par la SNPT. Au niveau des industries manufacturières, les prévisions des grandes entreprises sont orientées à la hausse, notamment dans l'industrie alimentaire.

La forte progression des dépenses publiques prévues dans le budget 2012 ainsi que la prévision à la hausse des exportations non traditionnelles dans la balance des paiements constituent des sources additionnelles de croissance en

2012. La hausse programmée des dépenses publiques en général et des dépenses en capital en particulier aura comme conséquence un accroissement important de la FBCF publique et, partant, celui des BTP. Cette situation profiterait aux industries connexes du bâtiment (clinker, ciment, fer à béton…).

Le principal facteur de risque demeure la vulnérabilité du Togo aux aléas climatiques et aux chocs sur les échanges extérieurs sans oublier la question de la gestion des excédents agricoles vivriers qui se pose suite au succès de la politique de relance de la production vivrière mise en œuvre par le Gouvernement depuis 2008.

Le taux de croissance du PIB réel en 2012 serait de 5,6% contre 4,9% en 2011.

CONCLUSION

La conjoncture mondiale, au cours de l'année2011, est marquée par le ralentissement de la croissance mondiale en liaison avec les incertitudes sur la dette souveraine de certains pays développés, assouplissement de la politique monétaire de la Banque Centrale. Au Togo, la situation macroéconomique s'améliore graduellement.

Toutefois, le taux de croissance du PIB demeure encore relativement faible eu égard aux objectifs de réduction de la pauvreté, malgré les résultats encourageants enregistrés notamment au niveau de l'industrie extractive, les cultures de rente notamment le coton et les BTP. Il est important que le Togo poursuive les efforts de mobilisation des ressources internes et mette en place un ensemble de mesures destinées à limiter les effets néfastes des différents chocs externes, qui peuvent potentiellement annihiler les efforts de redressement économique et social déployés par le Gouvernement notamment en matière de lutte contre la pauvreté.

ANNEXES

Principaux indicateurs macroéconomiques en milliards de FCFA
(sauf indication contraire)

Agrégats macroéconomiques	2008	2009	2010	2011	2012
Secteur réel					
Taux de croissance réel (%)	2,4	3,4	4,0	4,9	5,6
Déflateur du PIB {%)	14,3	1,9	1,2	5,8	2,0
Indice des prix à la consommation (moyenne)	8,7	1,9	1,4	3,6	2,0
Indice des prix à la consommation (fin de période)	10,3	-27,2	3,8	1,5	
PIB à prix courant	1418,5	1493,6	1571,3	1743,4	1878,1
PIB par tête (en milliers de FCFA)	253,5	260,6	253,8	273,8	286,8
Secteur Extérieur					
Exports, f.o.b.	381,9	426,4	483,5	521,1	598,3
Imports, f.o.b.	-585,5	-621,0	-708,4	-755,5	-835,8
Balance commerciale	-203,5	-194,6	-225,0	-234,4	-237,5
Transactions courantes	-99,4	-83,4	-99,0	-111,4	-117,9
Solde global	37,0	5,0	36,6	31,7	16,6
Balance des paiements courants en % du PIB	-7,3	-6,0	-6,6	-6,7	-6,3
Balance des paiements courants hors transferts officiels	-122,0	-121,8	-148,8	-161,2	-167,7
Bal. des paiements courants hors transferts officiels en % PIB	-9,0	-8,7	-9,9	-9,6	-9,0
Secteur Monétaire					
Avoirs Extérieurs Nets	238,5	241,2	259,5	291,1	307,7
Crédit Intérieur	321,9	407,2	497,5	605,0	682,8
Position Nette du Gouvernement	78,6	112,2	138,8	98,9	89,4
Crédit à l'Economie	243,3	295,0	358,8	506,0	593,3
Masse monétaire	531,4	616,7	717,0	831,3	925,7
Crédit à l'Economie (% du PIB)	17,1	19,8	22,8	29,0	31,6
Masse monétaire (% du PIB)	37,5	41,3	45,6	47,7	49,3
Opérations Financières de l'Etat					
Recettes Totales et dons	249,9	317,3	359,2	401,1	412,5
Recettes fiscales	211,2	229,1	246,7	291,4	304,1
Dons	29,3	64,9	62,3	84,6	71,4
Dépenses Totales et prêts nets	253,3	326,3	354,5	420,8	593,1
Dépenses courantes	203,1	234,1	230,9	276,1	302,9
Traitements et salaires	70,4	94,3	82,6	104,7	108,7
Dépenses en capital	49,9	92,2	123,6	144,2	290,2
Dépenses en capital sur ressources intérieures	27,3	37,8	46,2	68,2	106,6
Solde global hors dons	-32,6	-73,9	-57,6	-104,2	-252,0
Solde global	-3,3	-9,0	4,7	-19,6	-180,6
Recettes Totales en % du PIB	15,6	16,9	18,9	18,2	18,2
Solde global hors dons base ordonnancements en % du PIB	-2,3	-4,9	-3,7	-6,0	-13,4
Dette Publique					
Encours de la Dette publique Extérieure	680,0	770,1	236,3	248,1	383,8
Encours de la Dette Publique Intérieure	460,9	491,6	472,9	529,9	423,9
Encours dette publique total / PIB	80,4	84,5	45,1	44,6	43,0
Encours dette extérieure / PIB	47,9	51,6	15,0	14,2	20,4
Encours dette intérieure / PIB	32,5	32,9	30,1	30,4	22,6
Service de la dette extérieure / recettes budgétaires	2,8	2,0	1,7	0,6	0,9
Service de la dette extérieure / exportations biens et services	1,2	0,9	0,8	0,3	0,8